



Les brèves du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

AU SOMMAIRE:

- Repas du 13 Juillet espace Max Rouquette
 - Lutte contre les incendies: moissons interdites jusqu'à demain jeudi 20h.
-

Repas et bal du 13 juillet Espace Max Rouquette

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **vendredi 10 juillet** dernier délai pour vous inscrire au repas du 13 juillet.

Au menu, cette année, jambon à la broche et, pour le plaisir de tous, poulet et assiette veggie sur demande.

Nous nous retrouverons à **partir de 19h00 à l'espace Max Rouquette** qui nous offrira une agréable fraîcheur.

En effet, nous avons fait le choix de déplacer la fête, initialement prévue au Théâtre de Verdure, afin de lever toutes les réserves et de garantir la pleine fonctionnalité et sécurité du site, dont les travaux se termineront ce vendredi..

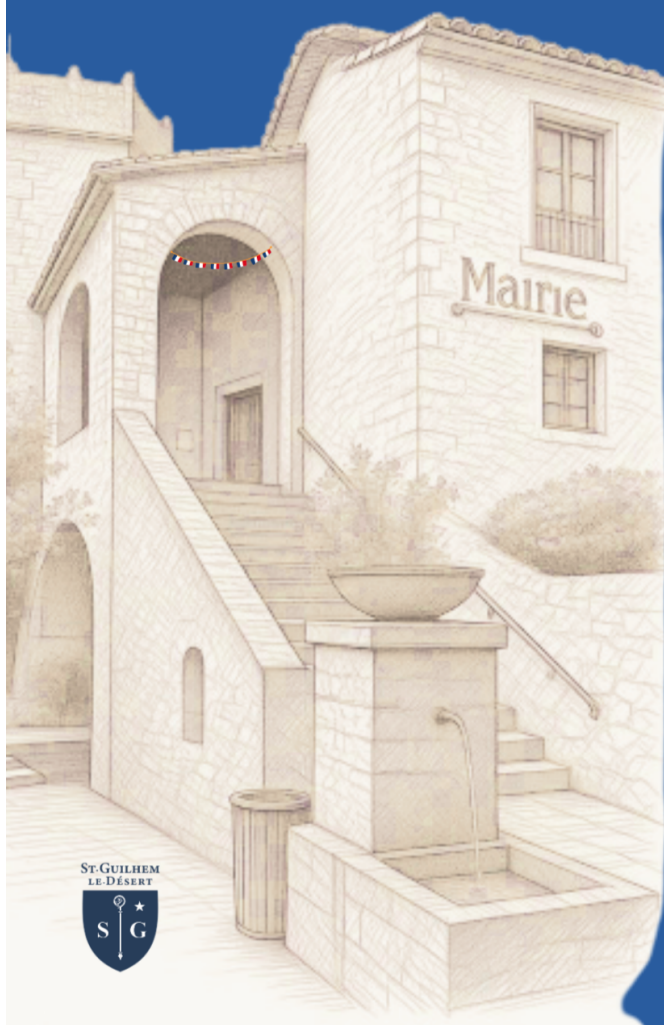
Inscriptions : 04 67 57 70 17 ou 04 67 57 04 59

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT
2026

13 Juillet

REPAS & BAL REPUBLICAINS

ESPACE MAX ROUQUETTE



INVITATION

19h00 > Apéritif

20h00 > Repas

Jambon à la broche

et pour le plaisir de tous, sur demande :

Poulet ou Assiette veggie

Grand bal populaire
avec le Trio Vertigo

Espace jeux
pour les enfants

Inscriptions
avant le 10 juillet
04 67 57 04 59

Participation de 12€
pour les non-résidents

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 8 juillet 2026

PREVENTION INCENDIES

Interdiction des travaux agricoles à compter de ce mercredi 12H et jusqu'à ce jeudi 20H

Afin de concilier la poursuite des moissons avec les principes de prévention du risque incendie, la préfète de l'Hérault a pris le 1er juillet un arrêté encadrant ces travaux agricoles.

Au regard des prévisions météorologiques, le risque feu de forêt va atteindre un niveau au-delà de très élevé sur une large partie du territoire.

Dans ce contexte, sur l'ensemble du département de l'Hérault, à moins de 200 mètres d'un massif forestier, les moissons pourront se réaliser ce mercredi jusqu'à 12h. Elles seront en revanche interdites dès ce mercredi 12h jusqu'à ce jeudi 20h.

La préfète appelle à la stricte application de ces règles dans le contexte très sensible du risque feu de forêt.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

